

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 30

N°012

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 JANVIER 2020

**L'AN deux mille vingt, le 29 janvier**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 janvier 2020, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, MILLA Josiane, KADDOURI Nourredine, ZORGANI Mourad, AISSAOUI Djamila, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés : KARROUMI Sofienne ,KAMALA Kilani ,SANON Guillaume .

Représentés par :

Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Alice FAGARD	Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

---

Secrétaire de séance : Sozig NEDELEC

---

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des  
Affaires Culturelles/Service Culture

**OBJET : Signature de la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Banlieues Bleues dans le cadre de la 37ème édition du festival Banlieues bleues.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 105 du 14 juin 2018 autorisant le Maire à régler les affaires énumérées par l'article L 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le partenariat entre l'association Banlieues Bleues et la Commune d'Aubervilliers ;

Considérant que le bon déroulement du partenariat nécessite la mise à disposition gracieusement des salles de l'espace Renaudie et de L'Embarcadère ;

Considérant la volonté de rendre contractuel ce partenariat entre les deux parties afin de proposer des concerts ;

Adoption à l'unanimité par 38 pour

**DELIBERE :**

**AUTORISE** la Maire à signer la convention de partenariat entre la Commune et l'association Banlieues Bleues dans le cadre de la 37ème édition du festival Banlieues bleues, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

**DIT** que le partenariat avec l'association Banlieues Bleues s'inscrit dans le cadre de la saison culturelle 2019-2020.

**DIT** que les salles de l'espace Renaudie et de L'Embarcadère seront mises à disposition gracieusement.

**Reçue en préfecture le : 05/02/20**

**Accusé en préfecture :**

**93-219300019-20200129-lmc115580-DE-1-1**

**Publiée le : 05/02/20**

**Certifiée exécutoire : 05/02/20**

La Maire,

Mérim DERKAOUI

